

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 mai 2020**

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis, le samedi 23 mai à huis clos, sous la présidence de Monsieur Socrate PALMIERI, le plus âgé des membres du Conseil, sur la convocation adressée par le maire sortant.

ELECTION DU MAIRE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 15

Bulletin blanc ou nul : 1 bulletin blanc

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Monsieur Socrate PALMIERI a obtenu 14 voix. Ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est proclamé maire.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au maire : au moins 1 et sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, c'est-à-dire 4.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, il est décidé de la création de 3 postes d'adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier Adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du Premier Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs ou nuls : 2 bulletins blancs

Suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Madame Brigitte NICOLAS-LORRAIN a obtenu 13 voix. Ayant obtenu la majorité absolue des voix, elle est proclamée Premier Adjointe au maire.

Election du Second Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs ou nuls : 3 bulletins blancs

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Monsieur Patrick BERTOSSI a obtenu 12 voix. Ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est proclamé Second Adjoint au maire.

Election du Troisième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu,

- Monsieur Norbert KLOTZ, 3 voix
- Monsieur Sébastien WIERZBICKI, 12 voix

Monsieur Sébastien WIERBICKI, ayant obtenu la majorité absolue des voix, est proclamé Troisième Adjoint au maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.